

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2022-082 du 15 juin 2022
Portant décision modificative Virement de la section de fonctionnement vers la
section d'investissement – Budget Principal**

L'an Deux Mille Vingt-deux, le quinze juin à 18h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de SAINT SILVAIN BELLEGARDE, sous la Présidence de Valérie SIMONET, 1 ère Vice-Présidente en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Alexandre VERDIER.

Date de convocation du Conseil 09/06/2022.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 47	Votants : 51	POUR : 51
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 11	Exprimés : 51	

Présents : MM., SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, FERRIER, JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, RICHIN, MOUNAUD, CHARLES, VIRGOULAY, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN F, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, DESARMENIEN, FONVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, CORDIER, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. SCARAMUCCIA à SIMON, VIALTAIX à VENTENAT, MEANARD à LE CORRE, GLOMOT à MORANCAIS.

Excusés : MM. VERDIER, DESCLOUX, SIMONET B, LUQUET L, GALINDO, NOVAIS, PERRIER F, D'HULSTER, PINLON, ROULLAUD, DUBSAY.

Secrétaires de séance : Alain GRASS

Rapporteur : Patrice MORANCAIS, Vice-Président

Suite à la réception définitive du plan de financement portant sur la pose d'infrastructure complémentaires de la fibre optique – Commune de Rougnat et selon la délibération n°2019-136 en date du 10 juillet 2019, le montant dû est de 2 100 € ; il y a lieu de procéder au virement de crédit suivant :

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement

INTITULÉS DES COMPTES	DIMINUTIF / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Dépenses imprévues	022	2 100,00		
Virement à la section d'investissement			023	2 100,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		2 100,00		2 100,00
OP : AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE-SDAN				2 100,00
Réseaux câblés			21533 28	2 100,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		0,00		2 100,00
OP : OPERATIONS FINANCIÈRES				2 100,00
Virement de la section de fonctionnement			021	2 100,00
RECETTES - INVESTISSEMENT		0,00		2 100,00

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré à l'unanimité décide de valider la décision modificative présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 21 Juin 2022
Pour copie conforme, le 21 Juin 2022

La Vice-Présidente,
Valérie SIMONET

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20220621-2022-082-DE
Date de télétransmission : 21/06/2022
Date de réception préfecture : 21/06/2022